

**Palmarès Great Place To Work© 2018 :
NetXP se positionne à la 29^{ème} place du classement !**



Boulogne-Billancourt le 29 mars 2018 - NetXP, spécialiste des infrastructures techniques du Système d'Information, est lauréat du Palmarès Great Place To Work©, dans la catégorie des sociétés de 50 à 500 collaborateurs, et se positionne à la 29^{ème} position, sur 50 lauréats, et 168 participants.

Great Place To Work© récompense les entreprises où il fait bon travailler, en proposant une méthode d'évaluation basée sur une enquête auprès des collaborateurs. Ils peuvent évaluer leur entreprise sur cinq critères : le respect, l'équité, la convivialité, la fierté et la crédibilité.

NetXP participe pour la deuxième fois à cette enquête et est fier des résultats obtenus, puisque dans l'ensemble 93% des collaborateurs affirment que NetXP est une entreprise où il fait bon travailler ! Ce chiffre est d'autant plus significatif puisqu'il est en croissance de 4 points par rapport à la première enquête effectuée en 2014.

NetXP continue de mettre un point d'honneur à améliorer sans cesse la qualité de vie au travail de ses cent collaborateurs. Sa présence au Palmarès Great Place To Work© témoigne de l'engagement de la Direction de prendre en considération chaque collaborateur dans son individualité, en prenant en compte ses souhaits d'évolution professionnelle et en l'encourageant à atteindre ses objectifs. Les consultants savent qu'ils peuvent compter sur l'accompagnement de leur Management, et 94% d'entre eux considèrent que l'encadrement est accessible et ouvert au dialogue.

99% de nos collaborateurs jugent d'ailleurs que l'entreprise est gérée de manière honnête et éthique. Pour aller plus loin, 99% des salariés perçoivent NetXP comme une entreprise qui traite équitablement ses salariés quel que soit leur sexe, âge, origine ethnique, religion, orientation sexuelle ou handicap.

« Pour NetXP, l'humain est au cœur du développement de l'entreprise. Nous cherchons continuellement à améliorer nos pratiques pour que chacun de nos consultants puisse s'épanouir et bénéficier des meilleures conditions de travail qui l'aideront à se développer tant sur le plan professionnel que personnel. La dernière initiative dans ce domaine a été la mise en place du télétravail. », souligne Michaël Briquet, Directeur Associé au sein de NetXP.

A propos :

Créé en 2001, NetXP intervient, sous la forme de prestations de conseil et d'expertise ou de services managés, dans les domaines de la Cybersécurité, du Cloud Computing et de la Performance digitale, et des Réseaux & Télécoms. L'ADN de la société est constitué de valeurs fortes et partagées par ses cent collaborateurs : expertise technique pointue, qualité et approche sur-mesure dans les prestations délivrées et total engagement pour la réussite des projets confiés par ses clients.